

historien; il nous suffira d'y renvoyer.

- C. Eugénie MARTIN DE MAROLLES, née à Bourges le 3 germinal an X (24 mars 1802), mariée en 1829 à Pierre SOUMARD DE VILLENEUVE, son parent du deuxième au troisième degré de consanguinité, fils de René SOUMARD, écuyer, seigneur de Villeneuve-sur-Cher, procureur du Roi au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges et de dame Julie DE LA CHATRE, d'où toute la famille Soumard actuelle résidant à Bourges
- 2 Étienne DE BENGYPUYVALLÉE, baptisé à Saint-Oustrillet, le 19 décembre 1776, mort à l'âge de cinq ans, le 31 janvier 1781;
 3. Claude-Austrégésile DE BENGYPUYVALLÉE, qui suit;
 4. François-Clément DE BENGYPUYVALLÉE, baptisé en la même église le 27 mai 1780, décédé à Paris le 19 janvier 1798;
 5. Pierre DE BENGYPUYVALLÉE, dont il sera parlé après son frère.

X. CLAUDE-AUSTRÉGÉSILE DE BENGYPUYVALLÉE, chevalier, fut baptisé, comme ses frères et sœur, en l'église de Saint-Oustrillet, de Bourges, le 20 mai 1778. On a vu plus haut, à l'article de son père, qu'il l'avait accompagné en émigration, où il fut présenté

à Mgr le Prince de Condé, puis conduit au collège d'Heidelberg pour y continuer ses études, qu'il avait commencées au collège de Bourges, dirigé alors par la congrégation des Doctrinaires. Dans cette célèbre maison, tenue par les Lazaristes, le jeune de Puyvallée montra bientôt les aptitudes dont il était doué, ainsi que la richesse de son intelligence; dès les premières années, il arriva aux premières places de sa classe et en remporta presque tous les prix. Malheureusement ses études ne purent s'achever paisiblement; quand les troupes françaises entrèrent à Heidelberg, qui était tombée en leur pouvoir (1795), il dut avec ses compagnons, Français et Émigrés comme lui, quitter cet asile qui ne lui offrait plus de sécurité. Il avait eu pour condisciples, dans ce collège, les fils de M. de Bonald. Cet homme illustre, que l'Université doit s'honorer d'avoir eu pour l'un de ses conseillers les plus éminents, avait apprécié les heureuses qualités du jeune de Puyvallée et avait conçu pour lui l'amitié la plus tendre. Il lui proposa de l'emmener avec lui en Suisse, où il allait s'établir pour achever l'éducation de ses enfants. Cette offre fut acceptée avec d'autant plus d'empressement, que, loin de sa famille et pressé de partir au plus vite, ce jeune homme était heureux de suivre des compagnons qui étaient devenus des amis. M. de Bonald, accompagné de ses deux fils, de M. de Puyvallée et d'un domestique, alla fixer sa résidence dans un petit village situé sur les bords du lac de Constance, à une lieue à peine de la ville de ce nom, « et là, ce génie si profond mêlait aux leçons de philosophie qu'il professait à ses élèves, une instruction aussi douce qu'elle était grave, et qui devait faire de ces trois jeunes gens des

hommes aimables, des hommes essentiels et, ce qui est plus important, des hommes vertueux. »

Le souvenir de cette douce intimité resta gravé pendant toute sa vie dans le cœur de M. de Puyvallée, et il était glorieux de pouvoir se dire l'élève d'un tel maître. Ses deux camarades d'étude et de proscription sont devenus, l'un, M. Victor de Bonald, recteur de l'Académie de Montpellier pendant la Restauration, auteur de nombreux écrits, père de l'honorable député qui siège actuellement à l'Assemblée nationale parmi les membres de la droite; l'autre, Mgr de Bonald, cardinal-archevêque de Lyon. Leurs relations se sont continuées, et quand ces Messieurs vinrent visiter leur ami au château de Savoie, résidence alors de la famille de Puyvallée, ils purent voir un petit monument que le chef de cette maison avait fait construire dans son parc, sur lequel est gravé ce quatrain :

Ce souvenir d'un ami conserve la mémoire;
Dans nos cœurs, quoique absent, il vit par l'amitié,
Et le Cher cessera d'aller grossir la Loire,
Avant que des Bengy Bonald soit oublié.

Des temps plus éléments rouvrirent aux Émigrés les portes de la patrie. MM. de Puyvallée père et fils purent reprendre la vie de famille, mais ce temps fut court. La loi de la conscription vint bientôt frapper le fils, et la réaction républicaine du 18 fructidor replongea le père dans les vicissitudes de l'exil, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Austrégésile de Bengy-Puyvallée fit partie de la classe de 1797, et, malgré une infirmité du genou qui le rendait

impropre à la carrière militaire, il fut envoyé à pied à l'armée du Rhin avec plusieurs jeunes gens du pays, entre autres l'honorable M. Gangneron, ancien avoué à Bourges, et incorporé, à son arrivée en Belgique, au 23^e régiment de chasseurs à cheval, le 4 nivôse an VII (24 décembre 1798). Les fatigues d'une route longue et pénible étaient au dessus de ses forces, une forte inflammation du genou fut la conséquence d'une marche forcée à laquelle il n'était pas habitué, et, dès son entrée à Namur, lieu de garnison de son régiment, il fut placé à l'hôpital pour y être soigné. Il était en traitement depuis à peine un mois, quand le colonel de son régiment reçut l'ordre du Directoire d'arrêter M. de Puyvallée, *émigré*, et de l'envoyer sous bonne escorte à Paris.

Un ordre aussi insolite eut lieu de surprendre le chef du corps dont faisait partie M. de Puyvallée; car, s'il avait été émigré, il ne l'était plus, puisqu'il servait activement la République dans ses armées et que, d'ailleurs, il avait obtenu sa radiation. Le colonel du 23^e chasseurs était absent et le régiment était commandé en intérim par le lieutenant-colonel, un homme de cœur dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, qui ne voulut point se prêter à une pareille injustice et assumer l'odieuse complicité d'une exécution capitale; car il ne s'exagérait pas la situation: comme émigré et comme réfractaire, c'était la mort. Au risque de se compromettre gravement, il fit prévenir ce malheureux jeune homme, en l'engageant à se mettre au plus tôt en sûreté par la fuite. C'est ce qui eut lieu. On tint, la nuit même, à portée de l'hospice, une voiture attelée; M. Gangneron, qui avait reçu la confiance de son camarade, le porta dans ses bras jusqu'à

la voiture qui l'attendait (on se rappelle qu'il ne pouvait pas marcher), et il put ainsi gagner la frontière.

Mais, avant de se séparer de lui, ses camarades, qui l'aimaient comme un frère, dans la crainte que ses ressources fussent insuffisantes pour mener à fin son évasion, se cotisèrent spontanément entre eux et lui apportèrent avec joie une somme de plus de trois cents francs qu'ils avaient pu réunir. Touché de cet affectueux procédé, ce fut les larmes aux yeux que M. de Puyvallée, ouvrant sa bourse, les convainquit, en leur montrant son contenu, qu'il était de son devoir de refuser leur offre cordiale et généreuse.

Il avait composé, pendant son séjour à l'hospice, une petite nouvelle qui n'avait pas une grande portée littéraire, quoique en fort bon style, mais où l'on juge tout le sérieux de son esprit et la maturité de son jugement. Il donna son manuscrit en partant à M. Gangneron, qui l'a conservé pendant toute sa vie comme une précieuse relique et que son fils conserve aussi précieusement.

En quittant pour la seconde fois sa patrie, M. de Puyvallée put gagner Munster, en Westphalie, où son oncle, l'ancien doyen, avait fixé sa résidence, et où son père alla plus tard les rejoindre; ils passèrent environ trois années sur cette terre étrangère, et il y acheva son éducation par l'étude des belles-lettres et des arts. Dans le cours de 1801, ils prirent des passeports pour la Hollande et voyagèrent dans cette contrée qu'ils visitèrent avec le plus grand soin pendant près d'une année.

Enfin toute chose prend fin en ce monde, le Consulat avait succédé au Directoire et un régime plus humain régnait en France. Messieurs de Puyvallée obtinrent

leur radiation définitive de la liste des émigrés et rentrèrent dans leur famille et leurs biens à la fin de 1802. Deux ans après, le 13 juillet 1804, Claude-Austregésile de Bengy Puyvallée épousa demoiselle Anne-Augustine GASSOT DE DEFFENS, âgée de vingt-trois ans, fille d'Alexandre-Mathias Gassot, chevalier, seigneur de Deffens, Osmery, Le Temple, Jartin et autres lieux, et de dame Armande-Marguerite BERNARD DE MONTEBISE (1). Cette union qui fit son bonheur pendant onze années et lui fit oublier les rudes épreuves de sa jeunesse, fut rompue, en 1815, par la mort prématurée de sa femme qu'il perdit le 15 janvier de cette même année. Assez jeune encore pour reprendre une seconde alliance, il préféra se consacrer à l'éducation de ses deux filles, qui le récompensèrent amplement par leur tendresse de ce sacrifice qu'il accomplit pour elles.

Tout occupé de sa famille, partagé entre les soins qu'il donnait à la surveillance de sa fortune et aux détails de l'agriculture, cultivant toujours avec le même intérêt les lettres et les arts, il passa ainsi dans une douce tranquillité plusieurs années de sa vie. En 1817, il fut appelé à remplir les fonctions de maire de la ville de Bourges sous le titre d'adjoint (le maire étant empêché). Ce fut dans cet emploi qu'il montra tout ce qu'il y avait de bon, de conciliant, de solide dans son caractère.

En 1820, sollicité par tous les grands propriétaires du département à les représenter à la chambre des députés, il consentit, non sans peine, à sacrifier ses goûts et ses

(1) Voir l'histoire de la famille Gassot, dans le n° 1^{er} de nos *Essais généalogiques sur les anciennes familles du Berry*.

affections au devoir qui lui était imposé d'aller défendre les intérêts de son pays et les doctrines que ses principes et sa conviction lui faisaient considérer comme une garantie de bonheur et de stabilité pour sa patrie. Tous ceux qui ont vu de près sa conduite en cette circonstance, ceux qui ont lu les discours prononcés par lui à la tribune, ceux qui ont eu recours à lui pendant son séjour à Paris, ont attesté mille fois avec quel zèle, avec quelle abnégation de toute idée d'ambition, avec quel dévouement et quelle obligeance il a exercé ses fonctions de député.

En 1824, il crut devoir résister aux désirs de ses concitoyens qui voulaient lui continuer leur mandat. Ses devoirs comme père de famille lui parurent tellement impérieux qu'il refusa cet honneur où l'appelait encore le vœu général; il se contenta de conserver les fonctions de conseiller général du département qu'il exerçait depuis plusieurs années. Il siégea jusqu'en 1830 dans cette assemblée départementale, et même il la présida pendant quelques-unes de ses sessions. Il fut aussi membre de la commission administrative des hospices de Bourges, de 1823 à 1827, époque à laquelle une circonstance lui fit un devoir d'en résigner les fonctions.

De tous les emplois qu'il avait occupés avant 1830, il ne conserva que celui de Président de la Société d'agriculture du Cher. Ce titre lui était précieux parce que son père s'en était honoré avant lui et qu'il avait été appelé à le remplacer lors de sa mort par la société elle-même, dont tous les hommes honorables qui la composaient ne cessèrent de lui donner les témoignages les plus flatteurs de leur estime et de leur affection.

Après une maladie de deux mois, à un âge encore peu avancé, M. de Puyvallée fut enlevé à sa famille et à ses nombreux amis. Il est mort le 23 mars 1836, dans les sentiments qui avaient été ceux de toute sa vie, ceux d'un honnête homme et d'un parfait chrétien (1). Il laissa les deux filles qui suivent :

1. Armande-Marie DE BENGY-PUYVALLÉE, née à Bourges le 24 juillet 1806, mariée dans la même ville le 29 août 1826 avec Bernardin-Jean PANTIN, marquis de la Guère, ancien garde du corps de *Monsieur*, frère du roi Louis XVIII, chevalier de l'ordre du Phœnix de Hohenlohe (25 septembre 1816) et chevalier pensionné de l'ordre royal de Charles III d'Espagne. Il était fils de messire Bernardin-Marie PANTIN, chevalier, marquis de la Guère, capitaine au régiment de Penthievre, infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de dame Thérèse-Delphine ALIX DE LA PICARDIÈRE. La maison Pantin, d'origine chevaleresque, est une des plus anciennes du Poitou et de la Bretagne, où elle était connue dès le XII^e siècle; deux de ses membres se croisèrent avec la noblesse de ces provinces. M. de la Guère avait fait la campagne de la Vendée (20 mars 1815) en qualité de capitaine, sous les ordres du lieutenant-général comte d'Andigné. Il prit part à plusieurs affaires en Bretagne et entra, au mois d'octobre de la même année, comme lieutenant dans le 3^e régi-

(1) Voir l'article nécrologique qu'a donné la *Gazette du Berry* dans son numéro du 26 mars 1836.

ment de la garde royale, infanterie. Il fut fait capitaine-lieutenant, dans le même régiment, à son entrée en Espagne, en 1823, et se trouva à l'attaque du Trocadéro, commandée par le duc d'Angoulême (1). Il est mort le 16 avril 1871, généralement regretté, surtout des malheureux, dont il était la providence. Les enfants issus de cette union sont :

A. Marie-Austrégésille-Arthur PANTIN, marquis DE LA GUÈRE, né à Bourges le 2 octobre 1828, marié au château de Tharoiseau, situé dans le département de l'Yonne, aux environs de Vézelay, le 5 juillet 1859, avec demoiselle Marie-Charlotte-Angélique d'ESTUD d'Assay, fille de M. Henry d'ESTUD, comte d'ASSAY, et de dame Ferdinand de TULLE DE VILLEFRANCHE.

La famille d'Estud, Estutt, Stutt ou Stud, est originaire d'Écosse, et l'un de ses membres, Walther ou Gauthier d'Estutt, vint avec Jean Stuart, comte de Douglas, au secours de Charles VI, et fut officier de la garde écossaise du roi Charles VII; il reçut, en récompense de ses services, la terre d'Assay, en Berry, en 1440, terre que la famille possède encore, et obtint des lettres de naturalisation en 1474. Depuis cette

(1) Voir la généalogie dressée par M. Lainé dans ses *Archives de la noblesse*, sur la maison Pantin de La Guère, de Landemont, etc.

époque elle a toujours habité la France, où elle a possédé et possède encore des propriétés en Bourgogne, Bourbonnais, Nivernais et Berry, et s'est alliée aux meilleures maisons de ces provinces (1). Celle de Tulles est originaire du Piémont; elle vint se fixer à Avignon à la fin du XIV^e siècle, amenée par Amédée VII, comte de Savoie et prince de Piémont, lors de sa visite au pape Clément VII, qui y tenait le siège. Cette ancienne maison, une des meilleures du comtat Venaissin, a fourni plusieurs évêques, beaucoup de chevaliers de Malte, des officiers généraux, des ambassadeurs, et a toujours contracté des alliances distinguées (2). Plusieurs enfants sont nés de ce mariage, savoir :

- a. Marie-Bernardin-Henry-Charles PANTIN DE LA GUÈRE, né le 5 janvier 1864;
- b. Marie-Germaine-Jeanne PANTIN DE LA GUÈRE, née le 22 novembre 1860;
- c. Marie-Aliette-Angélique-Armande

(1) Voir dans le *Dictionnaire de la noblesse*, par La Chesnaye des Bois, la généalogie de la branche des Estud de Tracy, qui contient les origines de cette maison.

(2) Voir le *Nobiliaire universel de France*, par Saint-Allais, qui a donné une généalogie de la famille de Tulles de Villefranche. (T. IV, p. 189.)

PANTIN DE LA GUÈRE, née le 3 mai 1862;

d. Marie-Caroline-Berthe PANTIN DE LA GUÈRE, née le 27 mai 1866;

e. Marie-Joseph-Henry-Etienne PANTIN DE LA GUÈRE, né le 1^{er} décembre 1869;

B. Marie-Bernardin-Gonsalve PANTIN DE LA GUÈRE, né le 18 et décédé le 23 janvier 1833.

C. Marie-Austrégésille-Henry PANTIN DE LA GUÈRE, né le 18 et décédé le 19 janvier 1833 (frère jumeau du précédent);

D. Bernardin-Marie-Austrégésille-Gaston PANTIN DE LA GUÈRE né le 13 mai et décédé le 5 juin 1836;

E. Raymond-Jacques-Marie PANTIN DE LA GUÈRE, né le 3 septembre 1841, marié à Paris le 10 avril 1866 à demoiselle Marie-Antoinette-Charlotte-Louise DE L'ESCALOPIER, fille de M. Henry vicomte DE L'ESCALOPIER, conseiller référendaire à la cour des comptes, et de dame N... CAUCHY;

La tradition fait sortir la famille de l'Escalopier de la ville de Vérone, en Italie, où elle était connue sous le nom de *Scata*, princes de Vérone. Elle fut chassée de ce petit état par les Vénitiens au XIV^e siècle et

se répandit dans différentes contrées de l'Europe, où elle forma plusieurs branches sous les noms d'Escale, de Scaliger, et enfin de l'Escalopier. Cette dernière se fixa à Paris, où elle existe encore; elle a fourni de nombreux magistrats au Parlement de Paris, des intendants de province, un premier président au Grand-Conseil, mort le 6 février 1734 (1). Plusieurs enfants sont nés de ce mariage;

F. Marie-Léon-Olivier PANTIN DE LA GUÈRE, né le 28 décembre 1843, marié à Bordeaux par S. Em. le cardinal Gousset, archevêque de ce diocèse, le 6 février 1872, avec demoiselle Marguerite DE BONNEVAL, fille de M. Henry comte DE BONNEVAL et de dame N... DE BRISSAC. Nous ignorons le nombre de ses enfants;

G. Marie-François-Alphonse PANTIN DE LA GUÈRE, né le 7 avril 1846, marié au château de Sanois (Seine-et-Marne) le 4 août 1872, avec demoiselle Amélie-Françoise-Marie DE COLOMBEL, fille de Louis-Alfred vicomte DE COLOMBEL, et de dame Aimée-Clotilde-Denis VIELLOT, d'où postérité;

H. Marie-Madelaine-Valentine PANTIN DE LA GUÈRE, née le 1^{er} juin 1827;

(1) *Dictionnaire de la noblesse*, par La Chesnaye des Bois.

- I. Marie-Thérèse-Léonie PANTIN DE LA GUÈRE, née le 17 février 1830;
- J. Marie-Anne-Stéphanie PANTIN DE LA GUÈRE, née le 19 mars 1831, mariée à Bourges le 14 novembre 1854, avec M. Côme-Marie MICOLON DE GUÉRINES, fils de M. Sidoine-Apollinaire-Joseph-Charles MICOLON DE GUÉRINES, et de dame Anne-Charlotte DU SAULZET DE SOUCHÈRE, son épouse, demeurant au Bourgnon (Puy-de-Dôme);
- K. Marie-Henriette-Philomène PANTIN DE LA GUÈRE, née le 8 février 1835, mariée à Bourges le 7 octobre 1861 avec M. Marie-Charles-François-Raymond comte DE BUIS-SERET, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, fils de M. Albert-François-Balthazard-Alphonse, comte DE BUIS-SERET, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et de dame Marie-Anne-Mélanie DE LA PALLU, demeurant à Versailles. Dom Anselme, dans ses *Grands officiers de la Couronne*, fait remonter la maison de Buisseret jusqu'au XII^e siècle, à Robert de Buisseret, qui s'établit dans la province de Champagne au retour de la croisade. Elle se répandit ensuite en Hainault et en Flandre. Une fille est née de cette union;
- L. Marie-Armande-Berthe PANTIN DE LA GUÈRE, née le 2 novembre 1837, morte religieuse du Sacré-Cœur le 29 janvier 1873;

- M. Marie-Caroline-Alix PANTIN DE LA GUÈRE, née le 7 septembre 1840, décédée le 8 janvier 1842;
2. Marie-Hélène-Angèle DE BENGY-PUYVALLEE, née à Bourges le 28 décembre 1814, mariée dans la même ville le 20 juin 1831, avec Eugène-Philippe-Léon CORDIER, baron DE MONTREUIL, propriétaire de la terre d'Ivoy-le-Pré, (Cher), maire de cette commune depuis plus de 35 ans, ancien conseiller d'arrondissement pour le canton de la Chapelle-d'Angillon, fils de feu Marie-Joseph CORDIER, baron DE MONTREUIL, et de dame Adélaïde-Françoise-Eugénie-Antoinette DE MAULDE-HOSDAN, fille du comte de Maulde, ambassadeur de France à la Haye sous la Restauration, d'une des plus anciennes familles de Flandre, aujourd'hui éteinte, après s'être alliée dans la plupart des grandes maisons du Hainault et de la Flandre française, telles que celles de LIGNE, de BETHUNE, de CONFLANS, etc.
- La noblesse des Cordier, seigneurs de Launay, barons de Montreuil, en Bourgogne, date du commencement du XVI^e siècle, ainsi qu'il résulte de lettres patentes sur arrêt de maintenue du 1^{er} février 1731, par lesquelles il est déclaré que cette maison remonte à plus de deux cents ans et que ses différents membres ont presque tous occupé des charges importantes dans la magistrature et dans l'armée (1).

(1) On trouve dans les papiers de la famille qu'en 1607 Etienne Cordier, écuyer, seigneur de Launay, né en 1582, fils de noble

Du mariage de M. le baron de Montreuil et de Mlle de Bengy sont nés les quatre enfants qui suivent :

A. Marie-Léonide-Françoise-Eugénie CORDIER DE MONTREUIL, née à Ivoy-le-Pré le 11 juillet 1833, mariée au même lieu le 14 juin 1858 avec Marie-André-Édouard, comte DE BRIEY, né au château de La Roche, près Gençay (Vienne), fils de Charles-Herbrand.

personne Clément Cordier et petit-fils de Guillaume Cordier, fut conseiller secrétaire du Roi près le Parlement de Dijon; qu'en 1633 il devint contrôleur des cheval-légers de la maison du Roi, charge qui se perpétua dans la famille pendant plusieurs générations.

René Cordier, écuyer, seigneur de Launay, contrôleur des cheval-légers de la garde du Roi en 1472, passa la plus grande partie de sa vie en Alsace et en Lorraine, où il fortifia plusieurs places de ces provinces; en 1680 il était trésorier provincial à Charleville.

Jacques-René Cordier, écuyer, seigneur de Launay, naquit à Strasbourg en 1687, devint, en 1778, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, puis contrôleur des cheval-légers de la garde du Roi. Il se démit de la première de ces charges en faveur de M. le marquis de Villette, son gendre, à l'occasion du mariage de ce dernier avec sa fille.

Claude-René Cordier, écuyer, seigneur de Launay, fils du précédent, né en 1715, fut conseiller au Parlement de Paris en 1735 et président à la cour des Aides en 1743, en même temps qu'il était créé baron de Montreuil. Quand il se démit de sa charge, après une longue carrière, voici en quels termes il en fut relevé : « Nous avons répondu au désir de notre Cour en lui conservant un membre qui s'est distingué pendant longtemps par son attachement à ses devoirs et par l'amour du bien public, et nous avons voulu lui accorder des lettres d'honneur qui seront aussi un témoignage de notre satisfaction, tant de ses services que de

comte DE BRIEY, baron de Landres, capitaine aux chasseurs à cheval de la garde royale, démissionnaire en 1828, et de dame Louise-Sophie-Zélanie DE BUZACY DE PUVANT.

La famille de Briey, dont le blason figure à la Salle des Croisades, à Versailles, remonte au XI^e siècle, d'après la généalogie

« ceux que nous recevons de ses fils, etc., etc. — A ces causes et autres considérations, nous, nonobstant la démission qu'il a faite du dit office et les provisions et réception qui ont suivi, « voulons qu'il jouisse, en cette qualité, de tous les droits, honneurs, prérogatives, prééminences, privilèges et exemptions attribués au dit office, dont il a joui ou dû jouir avant sa résignation et dont jouissent ou doivent jouir nos autres présidents honoraires en notre Cour; lui permettons en outre d'assister et prendre place en notre Cour, tant aux audiences qu'en la chambre du Conseil et autres assemblées ordinaires et extraordinaires, avec rang du jour de réception et y avoir voix et opinion « délibératives, etc., etc.

« Signé : LOUIS.

« Par le Roi,

« Signé : AMELOT. »

Claude-René Cordier, baron de Montreuil, grand-père de celui qui nous occupe, figure comme président honoraire dans l'*Almanach royal* de 1789.

Le frère aîné de M. le baron de Montreuil actuel entra dans les pages de S. M. Louis XVIII en 1816 et devint, la même année, son premier page. Il représenta le canton de La Chapelle-d'Angillon au Conseil général du Cher en 1835, puis quand il eut quitté ce département pour se fixer dans l'Eure, il fut envoyé plusieurs fois par la ville des Andelys au Conseil général de l'Eure et encore par ce même département à l'Assemblée constituante en 1848 et au Corps législatif en 1852.

La famille Cordier de Montreuil s'est alliée aux maisons d'AGUESSEAU, de MIRABEAU, de TOULONGEON et autres non moins distinguées.

dressée en 1845 par le généalogiste Lainé. Dès 1089, Richer de Briey occupait l'évêché de Verdun; Albert d'Aix cite, parmi les chevaliers croisés présents à la Terre-Sainte en 1102, Hugues de Briey, surnommé *Lo Valles* (le Gaulois) (1). Il épousa la fille de Hezon, dont il eut deux fils, vivant ainsi que lui en 1138. En 1228, Gobert de Briey d'Aspremont, avec un grand nombre d'hommes d'armes et de gentilshommes du Barrois, de la Champagne et de la Lorraine, accompagnait l'empereur Frédéric II en Palestine. En 1248, Geoffroy de Briey d'Aspremont rejoignait l'armée que le roi saint Louis conduisait en Terre-Sainte. Joinville le cite parmi les croisés qui se signalèrent contre les infidèles.

Depuis cette époque reculée, les seigneurs de Briey, barons et comtes d'Aspremont, seigneurs de Rombes, de Naives, de Homécourt, de Domeray, de Noroy, de Manoncourt, de Murville, de Murcy, d'Avilliers, de Tichemont, etc., etc., barons de Landres et de Fontoy, se poursuit jusqu'à nos jours. Cette maison a maintenant pour chef, en France, Charles-Herbrand, comte de Briey, baron de Landres.

(1) Voir le Recueil des historiens des Croisades, *Gesta Dei per Francos*, publié par Bongard.

En Belgique, Camille, comte de Briey, baron de Landres, frère du précédent, ancien ministre des finances et des affaires étrangères. élu quatre fois sénateur, officier de l'ordre de Léopold, grand'croix de la Légion d'honneur, de l'ordre du Sauveur de Grèce, grand-cordon de l'ordre de Charles III d'Espagne, de l'ordre du Lion néerlandais et de l'ordre de Saint-Michel de Bavière, ministre de Belgique à Francfort et à Saint-Pétersbourg, etc.

La famille de Briey est alliée aux maisons DE JOIGNY, DE DAMPIERRE, DE ROZOY, DE FLORANGE, DE MERCY, DE CHOISEUL, D'HAUSSONVILLE, DE BARBANÇON, DE FONTANGES, DE CUSTINE, DE SCORAILLES, DE LESPINE, DE POUILLY, DE BEAUFORT, DE NAMUR, DE LA FARE, DE LUDRE, etc.

Du mariage de M. de Briey et de Mlle de Montreuil sont nées les quatre filles qui suivent :

- a. Marthe DE BRIEY, née au château de Tierceville (Eure), le 16 août 1859;
- b. Louise DE BRIEY, née au même lieu, le 8 septembre 1860;
- c. Marie DE BRIEY, née le 28 août 1861;
- d. Jovine DE BRIEY, née le 17 janvier 1866.

B. Charles-Armand-Marie-Alfred CORDIER DE MONTREUIL, né à Ivoy-le-Pré (Cher), le 14 janvier 1835, ancien zouave pontifical, qui assista en cette qualité au combat de Mentana, et porte avec honneur la croix commémorative de cette bataille. Il épousa, à Nevers, le 11 décembre 1871, demoiselle **Marie-Thérèse-Adèle DE CURTEN**, née à Vincennes (Seine), le 20 novembre 1854, fille de **Félix-Ernest-Gustave DE CURTEN**, général de brigade, commandant la subdivision de la Nièvre, chevalier de la Légion d'honneur, et de dame **Aline-Victorine-Antoinette DE POMPERY**.

La famille de Curten ou Courten, originaire du Valais, porte le titre de comte qui lui a été donné en 1680. Depuis Louis XI, des Curten ont commandé des troupes suisses au service de la France. Quant à la famille de Pompery, elle est originaire de la Brie; dès le xv^e siècle, Olivier de Pompery portait le titre de comte d'Assy; ils étaient vicomtes de Couvrelle, chevaliers d'Ause-ray, seigneurs de Salsogne et du Mesnil.

Les enfants de M. et de Mme de Montreuil sont jusqu'à ce jour :

- a. **Suzanne CORMIER DE MONTREUIL**, née à Nevers, le 15 décembre 1872;
- b. **Hélène CORDIER DE MONTREUIL**, née à Ivoy-le-Pré, le 27 avril 1874;

C. Marie-Léonie-Jeanne-Antoinette CORDIER DE MONTREUIL, née à Ivoy-le-Pré, le 27 janvier 1837, mariée au même lieu le 26 septembre 1865, avec **François-Marie-Edward-Fulgent DE POMYERS**, né le 15 août 1834, lieutenant au 5^e chasseurs à cheval, fils de **François-Fulgence DE POMYERS** et de dame **Marie-Thérèse-Amélie SACRISTE**. La famille de Pomyers, dont on trouve le nom écrit dans divers contrats Pomiers, Pomniers et Pomyers, appartient à une ancienne noblesse originaire de la Guyenne, où elle tenait un rang distingué dès le commencement du xiv^e siècle; elle s'est surtout signalée dans la carrière militaire, et pendant plus de deux siècles la plupart de ses membres ont porté les armes pour le service de la France. Parmi les maisons dans lesquelles elle a pris des alliances, on compte celles d'**AIBRET**, de **LUR**, de **PONS**, de **VASSAL**, de **FRONSAC**, de **TALLEYRAND**, de **FORCADE**, etc.

Trois enfants sont nés jusqu'à ce jour du mariage de M. de Pomyers et de Mlle de Montreuil, savoir :

- a. **Marie-François-René-Fulgence DE POMYERS**, né le 11 juin 1866;
- b. **Marie-Edward-Léon-Fulgence DE POMYERS**, né le 4 août 1868;
- c. **Marie-Charles-Xavier-Fulgence DE POMYERS**, né le 13 mai 1869.

D. Marie-Léonie-Solange-Rose-Charlotte Cor-dier de Montreuil, née à Ivoy-le-Pré, le 14 septembre 1847, mariée au château d'Ivoy-le-Pré, le 7 mai 1872, avec Louis-Henry-Arthur de La Haye, né à Montreuil (Pas-de-Calais), le 14 septembre 1845, demeurant à Béhémont (Somme), fils de Louis-Charles-Ernest de La Haye et de dame Julie-Constance-Josèphe de Crendalle de Chambreuille.

La famille de La Haye a été anoblie par lettres-patentes données à Blois, en 1588, par Henri III, « en considération des services rendus à la royauté légitime durant les troubles et dernières divisions de la Ligue. » Elles furent enregistrées en Chambre des comptes le 3 juin 1589 et à la Cour des aides, le 12 juin 1590. Henri IV les confirma le 22 août 1598.

Parmi les alliances de cette maison on compte celles de Marquival, Midorge de Palluau, de La Motte de Vayer, de Montholon, Greppo, de Biencourt, de L'Escalle, Hoschedé, Godde, de Boistel, Galland de Longuerue, Petyot, d'Authieuille, de Riencourt, de Crandalle, etc.

Plusieurs enfants sont nés de ce mariage dont les noms nous sont inconnus.

X. Pierre de Bengy-Puyvallée, 2^e du nom, chevalier, naquit le 23 avril 1782; trop jeune pour émigrer pendant la Terreur, il resta à Bourges, et, à la Restauration, le 12 novembre 1823, il fut nommé sous-préfet de Saint-Amand et administra cet arrondissement jusqu'à la Révolution de 1830. Le roi Charles X l'avait récompensé de ses services en le faisant chevalier de la Légion d'honneur. Il avait épousé à Orléans, le 22 avril 1811, demoiselle Aspasie de Hallot, d'une ancienne famille de la Beauce, dont le chanoine Hubert a donné la généalogie depuis l'an 1442, fille de Louis, marquis de Hallot, et de dame Marie-Thérèse Egrot du Lude. De ce mariage sont nés les onze enfants ci-après :

1. Marie-Delphine de Bengy-Puyvallée, née à Bourges le 3 décembre 1812, mariée le 12 juillet 1841, à Armand-Henri-Louis d'Argence, propriétaire, demeurant au château de Lourdière, dans le département de la Vienne, fils de Silvain-Henri d'Argence, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et de dame Marie-Sophie Jahan de Belleville; d'où trois enfants :

A. Marie d'Argence, née le 31 mai 1842, mariée le 6 juillet 1868 à Abel-Louis-François Hurtrel d'Arboval, fils d'Abel-Henri-Charles Hurtrel d'Arboval et de dame Gabrielle Cubeuil; d'où un fils Godefroy Hurtrel d'Arboval;

B. Marthe-Aspasie d'Argence, née en 1844,

mariée le 20 avril 1875 à Henri-Albert DE MORIN, né le 7 mai 1845, lieutenant au 17^e de ligne, fils de Charles-Félix DE MORIN et de dame Antoinette-Félicité DE MONGIN.

C. Léonie D'ARGENCE, née le 27 mars 1847.

2. Marie-Louis-Camille DE BENGYPUYVALLÉE, qui suit;
3. Anne-Joséphine DE BENGYPUYVALLÉE, née le 21 avril 1815, qui n'a pas pris d'alliance;
4. Marie-Thérèse-Octavie DE BENGYPUYVALLÉE, née le 3 décembre 1816, décédée le 9 novembre 1871;
5. Marie-Caroline DE BENGYPUYVALLÉE, née le 1^{er} juin 1819, décédée le 11 septembre 1861;
6. Henry-Pierre-Marie DE BENGYPUYVALLÉE, né le 31 décembre 1820, marié le 18 avril 1849 avec demoiselle Marie-Caroline ROCHERON D'AMOY, fille de Charles-Augustin ROCHERON, vicomte d'Amoy, terre située commune de Vouzon (Loir-et-Cher), et de dame Anne-Marie-Aglé DE BEAUCLERC. De ce mariage sont nés deux enfants :

A. Marie-Anne DE BENGYPUYVALLÉE, née le 31 août 1850, mariée le 9 juillet 1872 à Marie-Pierre-Ludovic-Fernand comte DE SAINT-POL, ex-sous-officier aux zouaves pontificaux, chevalier de l'Ordre de Pie IX, d'une famille de la Beauce dont le chanoine Hubert a donné une généalogie, fils d'Alfred comte de SAINT-POL et de Marie Mathilde CAUCHY, d'où :

a. Charles-Marie-Pierre-Alfred DE SAINT-POL, né le 10 octobre 1873;

b.

B. Thérèse-Marie-Joséphine DE BENGYPUYVALLÉE, née le 15 janvier 1833.

7. Jean-Charles-Ferdinand DE BENGYPUYVALLÉE, né le 24 juin 1822, marié le 3 février 1847 avec demoiselle Marie-Joséphine-Stéphanie DE BENGYPUYVALLÉE, sa cousine, fille de Philippe-Jacques DE BENGYPUYVALLÉE, président de chambre à la cour royale de Bourges, et de dame Marie-Célestine LABBE DE CHAMPGRAND. De ce mariage sont nés :

A. Marie-Pierre-Anatole DE BENGYPUYVALLÉE né à Bourges le 15 janvier 1848, officier pendant la guerre de 1870-71 au régiment des mobiles du Cher, a fait en cette qualité dans l'armée de la Loire les expéditions d'Orléans et de l'Est. Il s'est marié à Paris le 12 mai 1874 avec demoiselle Marie-Louise-Charlotte DE WARESQUIEL, fille de Paul Maurice DE WARESQUIEL, d'une maison originaire de Flandre, et de dame Lucile ROHAULT DE FLEURY.

B. Marie-Aspasie DE BENGYPUYVALLÉE, née le 13 janvier 1849, fit son éducation au Sacré-Cœur de Bourges et épousa le 7 janvier 1873 Edmond baron DE BLANQUET DE ROUVILLE, né à Marjevois (Lozère) le 30 mars 1840, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion-

d'honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand, fils de Gaston-Flavien, baron DE BLANQUET DE ROUVILLE, et de dame Eugénie LAVIT DE CLAUSEL. Ce mariage a été solennellement béni par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Bourges. Dans une allocution touchante, après des considérations générales de l'ordre le plus élevé, ce vénérable prélat s'adressant directement à M. de Rouville, lui a dit : « Vous, Monsieur, vous avez fait « vos preuves déjà! Partout vous vous êtes « affirmé chrétien. A Rome, où vous appelaient vos convictions et où elles vous ont « retenu jusqu'à la dernière heure, vous « avez fait noblement votre devoir. La croix « que j'aperçois sur votre poitrine, et que la « main même du *Saint-Père* y a attachée, en « est une preuve éclatante. Aussi vous avez « dû cruellement souffrir dans votre cœur « de catholique et de français, quand vous « avez vu notre drapeau, qui abritait le « trône pontifical, s'abaisser et se replier! « Qui sait? peut-être, dans sa miséricorde, « Dieu nous eût épargné des humiliations « jusqu'alors inconnues, si, fidèles, à notre « mission séculaire, nous fussions demeurés, *quand même*, les gardiens de la Pa-pauté! — *En France*, vous n'avez pas « moins souffert! vous avez vu de près nos « désastres, vous avez connu les horreurs « de la captivité; vous avez connu les hor-

« reurs plus douloureuses encore de la « guerre civile, alors que sous les murs de « Paris, vous combattiez pour la cause de « l'ordre et du droit! Partout du moins, « vous avez montré que quand il s'agit d'honneur, de devoir, de convictions, de dévouement, de cœur, le chrétien est toujours au premier rang! je ne vous en féliciterai pas; je vous dirai simplement : Restez ce que vous êtes! Soyez toujours l'homme du devoir, l'homme de la conscience, l'homme des convictions fermes et profondes; ce sera l'honneur et le bonheur de votre vie! » (1)

La famille de Blanquet de Rouville est originaire du Gévaudan. Durant plusieurs générations, les aînés habitaient Toulouse et étaient conseillers au Parlement; les cadets servaient comme officiers dans l'armée ou restaient en Gévaudan. En 1793, Charles de Blanquet-Amanzé, baron de Rouville, fut arrêté, conduit à Paris avec un grand nombre de ses collègues et exécuté. Actuellement cette branche de Toulouse n'a plus de rejeton mâle. Dans le département de la Lozère (anciennement le Gévaudan) la famille de Rouville est nombreuse; l'aîné de

(1) *Semaine Religieuse du diocèse de Bourges* (15 janvier 1873, page 25).

ses membres est M. Edmond de Rouville qui nous occupe; le nom d'Amanzé est tombé en désuétude. Une branche de la famille de Rouville du Gévaudan avait pris le nom de DU CHAYLA, correspondant à une terre; cette branche habite Paris et a fourni un vice-amiral à la marine française, créé comte par S. M. Louis XVIII. L'empereur Napoléon III a donné le nom de DU CHAYLA à un bâtiment de l'État, en souvenir des services de cet illustre marin.

Quant à la famille maternelle, LAVIT DE CLAUSEL, elle habitait le pays de Méze (Hérault). A une certaine époque, avant la Révolution, une alliance avec la famille de Clausel (aujourd'hui Clausel de Coussergue, Clausel de Montal) introduisit le nom de Clausel dans la famille de Lavit qui s'appela dès lors Lavit de Clausel, tout en conservant les armes des Lavit. M. de Clausel, aïeul maternel de M. Edmond de Rouville, avait servi dans l'armée de Condé; à la Restauration il reçut le brevet de colonel d'infanterie en retraite.

Du mariage de M. de Rouville et de Mademoiselle de Puyvallée sont déjà nés :

a. Marie-François-Flavien DE BLANQUET DE ROUVILLE, né le 12 novembre 1873;

b.

C. Marie-Georges DE BENGYPUYVALLÉE, né à Bourges le 25 mars 1851;

D. Marie-Antoine DE BENGYPUYVALLÉE né le 14 juillet 1854.

8. Charles-François-Marie DE BENGYPUYVALLÉE, né à Saint-Amand (Cher) le 13 février 1825, marié à Saint-Saulge (Nièvre) le 2 octobre 1852, avec demoiselle Emilie-Alexandrine-Marie DE THOURY, née au même lieu le 9 mai 1826, fille de Joseph-Louis DE THOURY, chevalier de Malte de minorité, et de dame Marie-Thérèse DE COURVOL. M. Charles de Puyvallée, qui était un peintre distingué, et qui a laissé un grand nombre de tableaux, est mort le 17 septembre 1867, et Madame de Puyvallée le 20 novembre 1872. Deux enfants sont nés de ce mariage, savoir :

A. Marie-Thérèse-Louise-Aspasie DE BENGYPUYVALLÉE, née à Saint-Saulge le 20 août 1853, mariée à la municipalité de cette ville le 11 septembre 1873 et le lendemain à la cathédrale de Bourges, avec Julien BARRÉ DE SAINT-VENANT, garde général des forêts, chevalier de la Légion d'honneur, fils d'Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE SAINT-VENANT, membre de l'Institut, et de dame Julie ROHAULT DE FLEURY.

B. Pierre-Charles-Marie DE BENGYPUYVALLÉE, né le 20 mars 1855.

9. Marie-Amélie DE BENGYPUYVALLÉE, née le 18 octobre 1827, mariée le 12 septembre 1848 à Charles-Gustave ROCHERON, vicomte D'AMOY, frère de Mme Henry de Puyvallée ci-dessus, fils de Charles-Augustin ROCHERON, vicomte D'AMOY, et de dame Anne-Marie-Aglée DE BEAUCLERC, d'où les trois enfants qui suivent :
- A. Charles-Marie-Pierre ROCHERON, vicomte D'AMOY DE BEAUCLERC, né à Orléans, en 1849 officier au 25^e régiment de dragons. Il a été autorisé, par jugement du tribunal civil de ladite ville, en date du 10 mars 1873, à joindre à son nom celui de Beauclerc, nom de son aïeule paternelle.
- B. Germaine-Marie-Anne-Josèphe ROCHERON D'AMOY, née le 2 juillet 1855.
- C. Marie-Marguerite-Thérèse-Josèphe ROCHERON D'AMOY, née en septembre 1860.
10. Marie-Auguste-Alfred DE BENGYPUYVALLÉE, né le 16 avril 1830, marié à Orléans le 3 mai 1854, avec demoiselle Alix-Euphrasie-Marie SEURRAT DE MORETT, fille d'Albert-Claude SEURRAT DE MORETT, de la même maison que les Seurrat qui habitaient la ville de Bourges pendant les xv^e et xvii^e siècles, dont La Thaumassière a donné la filiation, et de dame Louise-Euphrasie-Valérie SOURDEAU DE BEAUREGARD. Il est mort sans enfants, le 24 décembre 1870.
11. Marie-Albert-Bernardin DE BENGYPUYVALLÉE, né

le 17 juin 1832, marié le 7 avril 1858 avec demoiselle Edith BERTHIER DE GRANDRY, fille d'Édouard-Eugène BERTHIER DE GRANDRY, d'une famille originaire du Nivernais transportée à Orléans, et de dame Marie-Louise BODIN DE BOISRENARD. De ce mariage est née :

Marie-Sophie-Jeanne DE BENGYPUYVALLÉE, née le 25 janvier 1859.

XI. MARIE-LOUIS-CAMILLE DE BENGYPUYVALLÉE, né à Bourges le 17 février 1814, propriétaire, suivant partage, de la terre de Puyvallée. Il s'est marié deux fois : 1^o le 16 novembre 1840, avec demoiselle Clémence LOURY DU PUY, d'une famille du Poitou, décédée sans lui avoir donné d'enfants, le 12 décembre 1850; 2^o le 7 novembre 1854, avec demoiselle Marie BAGUENAUDT DE VIEVILLE, fille de Gabriel-Joseph BAGUENAUDT DE VIEVILLE, président de la société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, et membre de la société archéologique de cette ville, et de dame Anne-Marie DE LOYNES DU HOULLEY. Les Baguenault sont connus à Orléans depuis le xiv^e siècle; un Jean Baguenault, né en 1360, fut nommé procureur de la ville d'Orléans en 1405; un Guillaume Baguenault, né en 1403, se distingua au siège d'Orléans, en 1429, comme un des plus braves Orléanais. La ville d'Orléans compte plusieurs membres de cette famille sur la liste de ses maires.

De ce second mariage sont issus :

1. Pierre-Marie-Jacques DE BENGYPUYVALLÉE, né au château de Puyvallée le 31 juillet 1855.